

## Préface

Le présent tome contient le dernier chapitre du traité de Murray N. Rothbard. L'analyse développée dans les chapitres précédents a montré comment le marché, lorsqu'il fonctionne sans entrave – c'est-à-dire lorsqu'il est libre de toute coercition et de toute violence étatique – permet de satisfaire les parties à l'échange tout en donnant naissance à des expressions institutionnelles particulières telles que l'émergence de la monnaie ou la division du travail. Toutefois, cette étude de l'économie serait bien incomplète si elle n'intégrait pas les interventions étatiques. Ce dernier chapitre propose ainsi une étude systématique des formes que peut prendre l'immixtion de l'État dans les affaires privées des consommateurs et des producteurs. Se dessine alors un État particulièrement nuisible pour la réalisation des plans individuels, un État qui s'avère bien éloigné des clichés traditionnels lui attribuant un rôle salvateur et nécessaire au bon fonctionnement des échanges. *L'Homme, l'Économie et l'État* se distingue donc clairement de la plupart des autres manuels en défendant une approche très critique, voire radicale à l'égard de l'intervention étatique. Ce regard en rupture avec les approches naïves de l'État permet de poser le fonctionnement d'une société *libre* prenant appui sur un marché *libre*, mais également de penser et de théoriser l'intervention publique.

### ***Penser et théoriser l'intervention de l'État***

Alors que le fonctionnement du marché *libre* repose sur le consentement des parties à l'échange (contrat, transfert de propriétés légitimement acquises ou produites et des relations pacifiques), l'intervention de l'État implique inévitablement l'introduction de la violence sur le marché. Il s'agit d'une agression dirigée vers l'une ou l'ensemble des parties contractantes. En somme, l'intervention étatique s'oppose au marché libre, elle représente « *la substitution de la coercition aux actions volontaires* », elle est l'expression d'une relation hégémonique. Or l'antinomie

que constitue l'intervention étatique par rapport au marché libre n'implique aucunement de renoncer à une analyse scientifique de celle-ci. Rothbard procède donc à une analyse économique des effets de l'intervention violente de l'État. Sa démarche ne consiste pas à discuter ou à réfléchir aux *motifs* de l'intervention de l'État, mais à en analyser les *conséquences* à partir de la distinction fondamentale entre trois types d'interventions : autistiques, binaires et triangulaires (le « triptyque rothbardien »).

Cette conceptualisation va au-delà de l'approche autrichienne traditionnelle qui s'intéressait soit aux effets de l'intervention publique soit aux structures institutionnelles auxquelles elles étaient adossées.<sup>1</sup> Rothbard rompt également avec l'approche conventionnelle de l'économie publique qui travaille à la justification de l'intervention de l'État en l'adossant aux échecs de marché. En effet, il met en évidence la logique commune à certaines interventions et démontre leurs effets néfastes.

*L'intervention autistique* consiste en l'exercice d'une coercition à l'encontre d'un agent sans qu'il y ait pour autant de transfert de biens ou de services au bénéfice d'un autre agent. L'action d'un seul agent est concernée : celui-ci agit sous la contrainte. La prohibition de certaines pratiques (consommation d'alcool, de tabac ou de drogue), l'obligation de respecter certaines législations (durée légale du travail, travail dominical, nuisance sonore...) constituent des exemples d'intervention autistique parmi d'autres. Cette intervention publique « brutale » consiste ni plus ni moins à empêcher la réalisation de plans individuels et à réduire la satisfaction des individus.

*L'intervention binaire*, autre forme que peut prendre l'immixtion étatique, se caractérise par l'obligation de procéder à une transaction ou un transfert au profit d'un agent bénéficiaire au détriment de la partie lésée. Deux catégories d'agents sont donc concernées, le bénéficiaire et le contributeur. L'impôt est versé par le contribuable au profit du destinataire du transfert public. La conscription représente un *transfert forcé* de temps de travail du conscrit à l'organisation étatique.

Enfin, *l'intervention triangulaire* implique une relation hégémonique supervisée par l'État, qui associe deux contractants. Le loueur se voit imposer un prix plafond pour la location de son logement au profit du locataire. Le contrôle des prix de l'énergie, des tarifs postaux, le salaire minimum constituent autant d'exemples contemporains de relations hégémoniques de type triangulaire.

---

<sup>1</sup> Voir Ludwig von Mises, *Interventionism : An Economic Analysis* (Irvington-on-Hudson : Foundation for Economic Education, 1998 [1940]) ; idem, *Critique of Interventionism* (Irvington-on-Hudson : Foundation for Economic Education, 1996 [1977]).

*De la supériorité des échanges pacifiques à la supériorité du marché libre*

L'approche de Rothbard permet certes dans un premier temps de catégoriser systématiquement l'intervention étatique, mais démontre également a priori et a posteriori la supériorité du marché *libre* sur les interventions de l'État.

A priori, les échanges pacifiques permettent la réalisation des plans les plus urgents pour chaque contractant. Chaque partie anticipe ainsi une amélioration de sa position. L'action entreprise consiste en la recherche d'une situation plus favorable que celle dans laquelle l'individu se situait avant la réalisation de celle-ci. Au niveau sociétal, la satisfaction des agents s'en trouve augmentée. A contrario, toute immixtion violente dans la réalisation des plans individuels conduit inévitablement à une situation moins favorable pour au moins l'un des agents.<sup>2</sup> Ainsi, l'effet total ou sociétal est incertain, puisque aucune comparaison interindividuelle n'est possible.<sup>3</sup> Les gains de l'un se font au détriment de l'autre. Le résultat de l'intervention étatique s'avère ainsi inférieur à celui qui aurait été obtenu par des échanges pacifiques.

A posteriori, la supériorité du marché sur les pratiques hégémoniques s'en trouve également vérifiée. Certes, la possibilité de commettre des erreurs subsiste et certaines anticipations peuvent ne pas être réalisées. Cependant, le mécanisme des prix et du profit limite la récurrence de ces erreurs et en circonscrit l'importance.

Les mécanismes de marché incitent ainsi les entrepreneurs à satisfaire les consommateurs, à allouer les ressources aux usages les plus urgents et à réaliser la plupart des anticipations. Et si tel n'est pas le cas, les entrepreneurs prendraient le risque d'être exclus du marché ou de faire faillite. Pour Rothbard, la supériorité du marché apparaît encore plus évidente a posteriori. En effet, les pratiques hégémoniques ne disposent d'aucun moyen de satisfaire un grand nombre de plans individuels, puisque (1) le transfert des uns se fait au détriment des autres<sup>4</sup>, (2) l'absence

---

<sup>2</sup> L'immixtion violente comprend également des actions de particuliers (délinquants, criminels etc.). La violence étatique reste cependant la plus répandue.

<sup>3</sup> Voir M.N. Rothbard, « Toward a Reconstruction of Utility and Welfare Economic » dans *The Logic Of Action One : Method, Money, and The Austrian School* (Cheltenham : Edward Elgar, 1997 [1956]), pp. 211-254 ; traduction française dans M.N. Rothbard, *Économistes et charlatans* (Paris : Les Belles Lettres, 1991), chap. 1.

<sup>4</sup> Ainsi, la typologie de Rothbard des perdants nets et des gagnants nets liés à la taxation pourrait être étendue à l'ensemble des interventions publiques. L'intervention étatique ne serait alors qu'une modalité de transferts de ressources d'agents vers d'autres.

du mécanisme des prix et du profit empêche la correction des erreurs et (3) l'intervention hégémonique de l'État conduit à des pertes que subiront également les promoteurs de ces actions. En somme, l'intervention étatique annihile les gains initialement attribués et annule les effets pour lesquels elle a été entreprise.

La conceptualisation rothbardienne de l'intervention publique permet donc de disposer d'une approche praxéologique identifiant un dualisme entre d'une part les actions reposant sur le principe hégémonique qui caractérise l'intervention étatique, et d'autre part celles s'adossant au principe de marché. Le principe hégémonique se caractérise par la coercition, l'exploitation d'individus au détriment d'autres, le conflit entre les individus, l'impossibilité et l'absence du calcul économique, la destruction des incitations, la consommation du capital et la diminution du niveau de vie. Le socialisme en constitue une variante extrême, en prenant la forme d'un contrôle complet de l'activité productive et la suppression violente du marché. Par contre, le principe de marché se caractérise par la liberté individuelle, les avantages mutuels, la réalisation des plans les plus urgents, des relations pacifiques, la satisfaction des besoins, la possibilité du calcul économique et l'amélioration des conditions de vie.<sup>5</sup>

### *L'échec programmé de l'intervention étatique*

Les effets de l'interventionnisme constituent un bon révélateur pour identifier les particularités de l'approche de Rothbard et la distinguer de celles des autres manuels de microéconomie.<sup>6</sup>

De toute évidence, il existe un certain consensus parmi les économistes pour mettre en avant que la politique de contrôle des prix conduit à produire des distorsions dans le fonctionnement du marché. La création artificielle de pénuries et l'existence de surproduction apparaissent comme les conséquences traditionnellement identifiées et associées à ces interventions. Au-delà de l'analyse classique d'un mauvais ajustement sur le marché, Rothbard associe à l'interventionnisme des effets connexes sur d'autres marchés et prend en compte l'ensemble de la chaîne des conséquences de ces politiques (apparition de marchés parallèles, fonctionnement dégradé du processus de marché...). En cela, il adopte une vision plus réaliste du fonctionnement de l'économie que

---

<sup>5</sup> Nous reprenons ici la dichotomie avancée dans Rothbard, *Power and Market* (2<sup>e</sup> éd., Kansas City : Sheed Andrews & McMeel, 1977 [1970]), p. 263.

<sup>6</sup> Voir Hal A. Varian, *Introduction à la microéconomie* (4<sup>e</sup> éd., Bruxelles : De Boeck, 2000) ; Andrew Schotter, *Microéconomie, Une approche contemporaine* (Paris : Vuibert, 1996).

l'approche étriquée de l'équilibre partiel traditionnellement privilégiée. L'intervention dans la formation des prix conduit ainsi à de véritables distorsions dans l'allocation des ressources, dont les effets se diffusent à l'ensemble de l'économie.

L'interventionnisme nuit également pour partie aux agents qu'elle désirait aider. La production d'effets pervers à l'encontre des bénéficiaires potentiels de la politique publique constitue un résultat majeur de l'approche de Rothbard. Ils se cumulent aux effets que subissent les victimes directes de l'intervention. L'approche de Rothbard met en avant l'existence de pertes que subissent des individus. Il se différencie clairement d'une approche présentant une économie désincarnée, où chaque consommateur ressemble à un autre, où le transfert d'une ressource vers un autre se limite à un phénomène physique, et où l'économiste de manière insidieuse exprime ses propres jugements de valeur sous couvert d'une approche dite scientifique. En fait, Rothbard démontre à la fois l'échec programmé de l'interventionnisme public que ne peuvent dissimuler des présentations déshumanisées du fonctionnement de marché. Tout au contraire, le processus de marché repose sur des choix individuels, l'expression de préférences d'individus, qui traduisent à la fois des personnalités, des singularités et des histoires personnelles. En cela, il n'existe pas de « consommateur moyen », de « producteur moyen », dont les satisfactions pourraient être agrégées ou faire l'objet de transferts forcés pour maximiser une quelconque fonction de bien-être social.

Le contrôle de la production produit des effets non moins néfastes, dans la mesure où elle peut conduire à la création d'un marché noir, qui n'est que l'expression d'une réorganisation des échanges volontaires sous une forme dégradée, avec des prix plus élevés, de moindres quantités et des services aux consommateurs de qualité inférieure. Le contrôle public de la production conduit inévitablement à des distorsions, mais également à des effets pervers. Ainsi, l'octroi d'un privilège de production à une ou plusieurs entreprises consiste ni plus ni moins à octroyer une rente de situation, prenant la forme d'un profit de monopole, dont bénéficie l'entreprise élue. Le maintien d'un profit de monopole ne pouvant durer dans le cadre d'un marché libre, du fait de la liberté d'entrée. En cela, les profits de monopole durables révèlent les symptômes d'une intervention publique et ne sont pas le résultat d'un dysfonctionnement du marché. Rothbard inverse ainsi ici les conclusions traditionnelles avancées pour justifier l'intervention des autorités de la concurrence. *« ... les lois antitrust et les poursuites qu'elles entraînent, tout en étant apparemment destinées à combattre le monopole et à promouvoir la concurrence, font en réalité le contraire, car elles pénalisent et répri-*

*ment par la force des formes efficaces de structures et d'activité du marché. »<sup>7</sup>*

### **Budget de l'État, taxation et dépenses : une analyse économique originale de l'État**

Comme le précise Rothbard, l'intervention binaire se situe au sein même de la nature de l'activité gouvernementale, qui consiste au préalable à prélever par la force des ressources du secteur privé pour les distribuer à des bénéficiaires précis. En somme, il existe des *contributeurs* ou des assujettis et des bénéficiaires ou consommateurs de taxes. Le fonctionnement de l'État s'appuie donc sur un principe coercitif de transfert de ressources entre individus et représente une violation de leurs droits de propriété. Pour reprendre la belle formule énoncée par Bastiat : « *L'État est la grande fiction à travers laquelle chacun essaie de vivre aux dépens des autres.* »<sup>8</sup>

Concernant les effets attribués à la taxation, on retiendra qu'elle conduit à réduire les incitations à s'engager dans une activité productive et à favoriser l'obtention de revenus par la voie coercitive.<sup>9</sup> La base des producteurs ou des contributeurs s'en trouve réduite pour supporter un nombre de consommateurs de taxes plus important. La taxation conduit aussi à modifier les préférences temporelles des agents, pénalisant ainsi l'épargne et l'investissement. Un autre effet attendu de l'imposition réside dans la modification induite des demandes portées sur les différents biens et services et facteurs de production. En somme, il existe une déformation de la structure des prix relatifs par rapport à ce qu'elle aurait été dans le cadre d'un marché libre. Cette intervention produit des « centres de chaos calculatoire » se propageant progressivement l'ensemble des marchés. La pratique de l'impôt perturbe ainsi la boussole de l'économie de marché que constitue le calcul économique, lequel permet d'allouer les ressources aux besoins les plus valorisés par les consommateurs.

Rothbard démontre aussi l'inanité de la recherche d'un impôt neutre. Celui n'existe tout simplement pas, dans la mesure où il perturbe le système d'allocation des prix relatifs. En fait, parce que l'impôt est simplement un *vol*, l'objectif de neutralité est hors de portée, sauf à renoncer à

---

<sup>7</sup> On se reportera à l'excellent ouvrage de Pascal Salin, *La concurrence* (Paris : Presses Universitaires de France, 1995) et plus particulièrement au chapitre 5 intitulé « Vraies et fausses atteintes à la concurrence ».

<sup>8</sup> Frédéric Bastiat, « L'État » dans *Œuvres complètes*, tome 4 (3<sup>e</sup> éd., Paris : Guillaumin, 1873), p. 332.

<sup>9</sup> Pour une analyse similaire, se reporter à Pascal Salin, *L'arbitraire fiscal – comment sortir de la crise* (Paris : Éditions Slatkine, 1996).

l'arme de la taxation elle-même. Cette assimilation de l'impôt à un vol permet à Rothbard de considérer l'État comme un voleur à grande échelle ou encore une association de malfaiteurs bien organisée. S'exprime ainsi ici une approche libertarienne de l'État, que l'on retrouve dans ses contributions ultérieures.

L'analyse économique de l'État de Rothbard rompt avec l'approche classique, voire naïve de certains auteurs s'inscrivant dans une démarche d'économie du bien-être. Pour les économistes du bien-être (*welfare economists*), l'intervention de l'État se trouve justifiée par l'existence d'effets externes, les indivisibilités et l'importance de coûts fixes pour certaines productions (situation de monopole naturel).<sup>10</sup> Cette analyse économique part du postulat que la solution de l'interventionnisme permet de pallier aux défaillances de marché (*market failures*). Même si le courant des choix publics a conscience des possibilités des défaillances de l'intervention publique ce qui oblige à comparer les alternatives publiques et privées, ce courant rend inévitable l'existence d'un Léviathan et la définition des règles constitutionnelles permettant de régler les conflits.<sup>11</sup> L'analyse de Rothbard constitue une critique en règle de l'économie du bien-être, en démontrant les apories d'une telle approche. Il s'agit d'une analyse économique des interventions de l'État et non d'une analyse politique. La réponse aux travaux de l'école des choix publics sera plus tardive entre autres avec la publication de *Power and Market* (1977 [1970]), mais également avec des travaux portant sur l'éthique. Ceci s'explique en partie par le fait que les travaux fondateurs du courant des choix publics ont été publiés pour la première fois la même année. Il reste que la typologie des actions défendues par Rothbard dans cet ouvrage pose une sérieuse remise en question de ce courant. Comment peut-on justifier l'existence d'une organisation par son action de pacification de la société, alors que son financement et son existence nécessitent une violence organisée et à grande échelle ?

### ***Une analyse à front renversé***

Le présent chapitre de *L'Homme, l'Économie et l'État* occupe une place particulière dans l'œuvre de Rothbard en raison de l'importance

---

<sup>10</sup> Voir Xavier Greffe, *Économie des politiques publiques* (Genève : Dalloz, 1994) ; Yves Crozet, *Analyse économique de l'État* (Paris : Armand Collin, 1997) ; François Lévêque, *Économie de la réglementation* (Paris : La Découverte, 1998).

<sup>11</sup> Voir James M. Buchanan and Gordon Tullock, *The Calculus of Consent* (Ann Arbor : University of Michigan Press, 1965) ; James M. Buchanan, *Les limites de la liberté, entre l'anarchie et le Léviathan* (Paris : Litec, 1992).

que lui conférait son auteur, mais aussi par son caractère biographique essentiel pour comprendre l'évolution de sa pensée.

Premièrement, ce chapitre est le seul à avoir été repris et retravaillé dans le cadre d'un autre ouvrage majeur de Rothbard : *Le pouvoir et le marché* (1977 [1970]).<sup>12</sup> Dans la préface de cet ouvrage Rothbard exprime son insatisfaction quant aux développements insuffisants du chapitre 12 de *L'Homme, l'Économie et l'État*. Son nouvel ouvrage comprend donc un chapitre supplémentaire sur la production privée de sécurité. Rothbard désire répondre ainsi à une insuffisance cruciale présente dans sa première étude ayant occulté les conditions économiques de la production de sécurité sur un marché libre. Rothbard défend maintenant la thèse que le marché est capable, par l'intermédiaire d'entrepreneurs, de prendre en charge la production de sécurité. Outre que cette pensée crée une réelle rupture avec la justification traditionnelle de l'intervention de l'État, disposant selon la vulgate wéberienne, du « monopole de la violence légitime », Rothbard souligne que le fonctionnement du marché sur ce type de marché ne diffère pas de celui des autres. En cela, il n'existe plus d'espace d'intervention légitime pour l'État.<sup>13</sup> *Le pouvoir et le marché* conclut sur un chapitre dédié aux critiques éthiques adressées au marché. En cela, cet ouvrage permet à Rothbard de conceptualiser une société sans État et de répondre aux critiques adressées à une économie fondée sur un marché libre.

La deuxième raison pour laquelle ce chapitre 12 revêt une importance particulière réside dans sa portée biographique pour comprendre l'évolution de la pensée de Rothbard. En effet, il constitue l'annonce ou encore l'amarce d'un nouveau programme de recherche touchant aux questions d'économie politique et de philosophie politique. Alors que les chapitres précédents ont traité du fonctionnement du marché libre, celui-ci se situe quelque peu en décalage en traitant de l'intervention du gouvernement sur ce marché. Il s'agit d'en étudier les modalités d'intervention et ses conséquences sur le fonctionnement du marché libre. Il annonce ainsi une inflexion majeure dans la réflexion de Rothbard : la supériorité économique du fonctionnement du marché sur l'intervention étatique étant démontrée, il convient désormais de ciseler une défense éthique de celui-ci. Outre *Le pouvoir et le marché* (1970) et *Le manifeste libertarien* (1973), son ouvrage *Egalitarianism as a revolt against nature* (1974)<sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> Voir la note 5 ci-dessus.

<sup>13</sup> Il reprend cette idée encore dans un autre ouvrage rédigé dans la même époque : *Le manifeste libertarien*. Voir Murray Rothbard, *For a New Liberty : The Libertarian Manifesto* (San Francisco : Fox and Wilkes, 1996 [1973]).

<sup>14</sup> Voir M.N. Rothbard, *Egalitarianism as A Revolt Against Nature* (Auburn, Ala. : Mises Institute, 2000 [1974]).



regroupe un ensemble d'essais traitant de la nature de l'État, de ses conséquences ou encore des droits de propriété. D'autres travaux seront de la même veine, comme les articles publiés dans *La logique de l'action*.<sup>15</sup> Mais c'est avec la publication de *L'éthique de la liberté* (1982) que Rothbard développera une théorie éthique de la liberté démontrant ainsi à la fois le caractère criminel de l'organisation étatique, tout en démontrant la supériorité la liberté.<sup>16</sup>

En somme, Rothbard offre deux angles d'attaque pour défendre le fonctionnement d'un marché libre et pour critiquer l'organisation étatique. Ces travaux se révéleront particulièrement féconds dans la mesure où ils entraîneront dans leur sillage des générations de nouveaux chercheurs. Les travaux du Pr. Block s'inspirent clairement de ses enseignements en mettant en autres l'accent sur l'importance des droits de propriété.<sup>17</sup> Les contributions du Pr. Hoppe s'inscrivent également dans cette tradition rothbardienne, avec notamment des apports essentiels sur l'analyse du socialisme et la propriété privée.<sup>18</sup> Ce dernier suivra M. Rothbard à l'Université de Las Vegas, où il y deviendra professeur, succédant en quelque sorte à son mentor. Le plus grand succès de Rothbard, en partie posthume, reste que ses contributions scientifiques constituent le socle intellectuel qui inspire désormais l'action de nombreux instituts de recherche, comme le *Ludwig Von Mises Institute* aux États-Unis et de nombreux autres instituts européens.

Il reste que Rothbard n'a pas bénéficié de l'estime académique qui lui était due. Il a été sans doute victime de son approche que certains qualifieront de trop radicale. Comment aurait-il pu faire carrière au sein du monde universitaire dont la corporation défend *vigoureusement* l'idée que l'État constitue *la solution* aux dysfonctionnements du marché alors que son analyse scientifique parvient à la conclusion opposée ?

Quelle que soit la forme de l'intervention étatique, celle-ci conduit à l'émergence de problèmes insolubles pour une société. L'énonciation de conclusions à front renversé représente une dimension importante de l'analyse de Rothbard. Il démontre que l'analyse scientifique doit défier

---

<sup>15</sup> Voir M.N. Rothbard, *The Logic Of Action Two : Applications and Criticism from the Austrian School* (Cheltenham : Edward Elgar, 1997).

<sup>16</sup> Voir M.N. Rothbard, *The Ethics of Liberty* (2<sup>e</sup> éd., New York : New York University Press, 1998 [1982]) ; tr. française : *L'éthique de la liberté* (Paris : Les Belles Lettres, 1991).

<sup>17</sup> Voir Walter Block, *Défendre les indéfendables* (Paris : Les Belles Lettres, 1993).

<sup>18</sup> Voir Hans-Hermann Hoppe, *A Theory of Socialism and Capitalism* (Boston : Kluwer, 1989) ; idem, *The Economics and Ethics of Private Property* (Boston : Kluwer, 1993).

ses propres démons et en particulier ses influences idéologiques. En effet, alors que la conception traditionnelle et volontairement naïve de l'intervention étatique présente le marché libre comme une structure instable et désordonnée à laquelle doit suppléer un agent stabilisateur et salvateur, à savoir l'État, Rothbard associe au marché libre une harmonie des échanges des relations pacifiques, une structure productive spontanée, efficace et prospère – mais qui se trouve perturbée par les interventions de l'État, entraînant des effets chaotiques et pervers. Il propose ni plus ni moins une société fondée sur le respect des droits des individus dont le mot d'ordre serait « laissez-nous produire, échanger et prospérer. »

Laurent Carnis  
Paris  
Novembre 2007